POLE SANTE

Ses contours :

Coordination de soins de supports en oncologie

Pôle santé au travail :

<https://www.polesantetravail.fr/>

Périnatalité

Douleurs

Santé mentale

Compte tenu du développement de notre Centre de santé, des demandes des professionnels médicaux et paramédicaux et de leurs patients, nous envisageons de créer des statuts distincts pouvant être compatibles avec l'exercice de leurs métiers de médecins.

Actuellement, nous bénéficions d'un emplacement facile d'accès, suffisamment grand pour accueillir encore des professionnels (180 m²) et d'une demande croissante du public.

Nous envisageons donc de créer dans un premier temps une association ou une Société Civile Professionnelle, pouvant fédérer légitimement les professionnels qui nous entourent avec la perspective de créer une maison de santé pluridisciplinaire et pluri-professionnelle qui fonctionnerait avec les acteurs, les infrastructures de la Ville de Nogent et de son territoire. Une des idées majeures est de travailler en équipe et en complémentarité géographique.

A ce jour, nous avons 2 médecins, 2 infirmières, 2 psychologues cliniciennes (ayant un n° ADLI), 1 pédicure-podologue, 1 kinésithérapeute.

Si l'idée vous intéresse j'aimerais beaucoup vous inviter à faire partie de la structure de ce pôle santé dont les statuts permettent à une administration d'y prendre place.

a pour vocation de proposer une **offre de soins globale**

* Une [**maison médicale**](http://www.polesantesaintjean.fr/la-maison-m%C3%A9dicale)**ouverte 7j/7 de 10h à 21h**, dont le service est assuré par 5 médecins urgentistes de la [polyclinique Saint Jean](http://www.polesantesaintjean.fr/la-polyclinique) et destiné à prendre en charge tous les problèmes urgents ne nécessitant pas d’hospitalisation.

**Qu'est-ce que le Centre Khépri Santé apporte à ses adhérents ?**

Un Partage de cabinet dans un esprit collaboratif comprenant des services mutualisés visant au développement de votre activité.

Khépri Santé vous propose un espace climatisé de 190m², comptant 12 salles de consultation à temps partagé et de travail d'équipe dont 5 salles de soins sur tables, wifi, accès PMR. Chaque cabinet de travail équipé d'un bureau, de fauteuils et de chaises.

Notre tarification, souple et avantageuse est adaptée à tout besoin, de quelques heures mensuelles à une utilisation quotidienne. Planning de réservation en ligne et immédiate, à l'heure, à la semaine ou à l'année, sans engagement sur le long terme.

Situé au pied du RER E Nogent-Le Perreux, Accès par tous les moyens de transport depuis Paris (10min en RER E et 15 min en RER A).

Possibilité de réserver des espaces pour vos conférences, ateliers, stages.

Nous restons à votre disposition pour une visite du centre ou des renseignements.

Khépri Santé met en avant la multitude de disciplines qui sont exercées dans le centre et propose un état d’esprit où sont renforcées les synergies entre les praticiens.

C’est un lieu de vie professionnel où l’organisation s’appuie sur l’intelligence collective et un style participatif pour permettre à chacun de trouver sa place et de faire émerger ses idées.

Les synergies internes sont renforcées grâce à notre blog qui permet de se mettre en relation facilement. Cette posture collaborative, en association libre, permet de travailler en équipe sur les thèmes de son choix.

Nous formons aujourd'hui un écosystème favorisant une relation de coopération pour une évolution individuelle et le développement collectif du Centre.

Notre communauté permet de "faire nombre", c'est-à-dire de donner de la puissance et mettre en visibilité la grande diversité des pratiques et des spécialisations.

Elle permet aussi de générer et de proposer des solutions spécifiques et originales, correspondant à la demande, en évolution permanente, des usagers du Centre.

Pour cette raison, nous proposons un fonctionnement d'échanges périodiques, en mettant à disposition gracieusement la salle de conférence du Centre en soirée.

Nous contribuons selon plusieurs approches grâce à des dispositifs collaboratifs, comme par exemple la création d’unités spécialisées par pathologie.

La dimension de partage est capitale car c'est elle qui apporte de la valeur à chacun et qui exprime la force du collectif.

Bénéficiez des événements que le centre organise, au travers desquels pour pourrez vous promouvoir auprès de l'ensemble des usagers du centre ainsi que de nouveaux prospects, afin de faire découvrir votre pratique et ainsi vous fournir un nouveau carnet d’adresse.  Lors de ces événements nous faisons expérimenter les effets bénéfiques des pratiques du centre lors de moments "découverte" à nos usagers.

La Scic MED Nogent administre le Pôle Santé Pluridisciplinaire de Nogent-sur-Marne. Elle fournit aux professionnels de santé des prestations de services et logistiques leur permettant d’exercer au quotidien dans de bonnes conditions, notamment mise à disposition de locaux, prise de rendez-vous, accueil des patients, service informatique…

De forme privée et d'intérêt public, la Société coopérative d'intérêt collectif (Scic) vous permet d'associer salariés, bénéficiaires, bénévoles, collectivités territoriales, financeurs ou tous autres partenaires, voulant agir ensemble dans un même projet alliant efficacité économique, développement local et utilité sociale.

Objet : Unisson : soutenir, accompagner, orienter et informer les personnes atteintes de pathologies chroniques ainsi que leur entourage, elle peut réaliser des actions de formations, de publications, d’animation (conférences, débats) et généralement toutes autres activités se rapprochant directement et indirectement à l’objet social défini, de toute autre manière, l’association pourra intervenir dans les domaines de la santé, de la prévention, des personnes âgées et contribuer au bien être des individus et des familles avec l’intervention des professionnels de la santé et des soins complémentaires.

# Le Mans Un centre de médecines douces intégré au pôle Santé sud

Il s’agit d’apporter aux patients une prise en charge complémentaire de celle de la médecine conventionnelle, dans un objectif de bien-être et de qualité de vie », poursuit Stéphane Vallat, qui explique avoir recruté « des thérapeutes compétents et adhérents à une charte », les spécialités de médecine douce n’étant pas reconnues par un diplôme d’État.

L’organisation du centre a été confiée « à une personnalité de référence dans le monde des médecines douces », Guillaume Gerault, et les thérapeutes « travailleront avec les praticiens en place ».

**Hypnose et sexologie**

Dans un premier temps, sont réunies sur le centre les disciplines particulièrement demandées comme l’ostéopathie, l’acupuncture ou encore la naturopathie, qui utilise des cures préventives et curatives à l’aide de trois approches dites majeures, l’hygiène alimentaire, l’hygiène corporelle et l’hygiène neuropsychique. Mais on trouve aussi la sophrologie, la kinésiologie, qui permet d’identifier les facteurs qui contribuent aux blocages, le shiatsu, discipline de détente pratiquée depuis des millénaires en Extrême Orient, et le massage californien, un massage global relaxant.

Le pôle Santé sud envisage d’adjoindre plus tard d’autres disciplines comme l’hypnose, la sexologie, la psychothérapie, la diététique à orientation naturopathie…

**Pr Jean-Yves Fagon /** À l’AP-HP, nous avons choisi d’utiliser le terme « médecines complémentaires » parce que, pour nous, il ne s’agit pas de médecines alternatives. Notre institution ne doit pas se positionner comme testant des alternatives aux thérapeutiques conventionnelles mais comme des compléments aux thérapeutiques conventionnelles. Ce champ peut en effet venir compléter des thérapeutiques conventionnelles. Par exemple dans la douleur : on peut prendre un médicament antalgique et par ailleurs faire appel à une médecine complémentaire qui puisse compléter cette thérapeutique. Il y a un autre axe important qui est en train de se développer, c’est l’utilisation de ces thérapies pour améliorer la tolérance à des traitements dont les effets secondaires sont très notables. C’est ce qu’on peut appeler les soins de support. Il y a beaucoup de travaux en cours dans ce domaine, notamment en oncologie, autour des chimiothérapies, mais aussi un certain nombre d’autres thérapeutiques pour lesquelles il y a des effets secondaires parfois significatifs qui peuvent remettre en cause l’observance du traitement. Donc si une médecine ou une technique complémentaire peut limiter cela et améliorer la prise du traitement, il ne faut pas l’ignorer.

# Centres, maisons et pôles de santé : quelles différences ?

**Ils regroupent des médecins et des professions paramédicales et médico-sociales autour d’un projet commun. Les centres, maisons et pôles de santé souhaitent rendre les soins accessibles au plus grand nombre. Focus sur ces structures et sur ce qui les distingue les unes des autres.**

Trois professionnels pour un seul déplacement, c’est l’avantage **des centres de santé**, qui rassemblent sur un même lieu médecin généraliste, spécialiste et infirmier, par exemple. Les centres municipaux, pionniers en la matière, ont repris le flambeau des dispensaires créés durant l’entre-deux-guerres. Majoritairement implantés dans les zones urbaines défavorisées, ils jouent la carte de la proximité et pratiquent quasi systématiquement le tiers payant\*.

C’est aussi sur ce modèle que se sont bâtis **les centres de santé associatifs** gérés par la Mutualité Française ou par la Sécurité sociale. Plus récents (une vingtaine d’années en moyenne), ils défendent tout autant l’égalité de l’accès aux soins en veillant au conventionnement des médecins, y compris pour les spécialistes, comme les gynécologues, les cardiologues ou les ophtalmologues. Un atout de taille, quand un Français sur trois renonce à se faire soigner face à l’augmentation du reste à charge. La coopération entre professionnels de santé est omniprésente, permettant un suivi global du patient, avec la mise en place de projets d’éducation thérapeutique pour ceux qui souffrent d’une maladie chronique (diabète, insuffisance cardiaque ou rénale). Les centres mutualistes s’impliquent également dans la prévention, à travers des actions de dépistage : cancer du sein, risque cardiovasculaire, consultation d’aide au sevrage tabagique, test de mémoire, etc.

*\* Dispense d’avance de frais.*

## Médicaux et paramédicaux en un même lieu

**Les maisons de santé** sont nouvelles dans le système de soins français, mais elles se sont développées très vite, surtout dans les zones rurales confrontées à la désertification médicale. Leur objectif est de maintenir (ou de créer) une offre de soins la plus large possible : médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, mais aussi sages-femmes, psychologues, orthophonistes ou orthoptistes. Elles proposent ainsi une prise en charge globale, assurant également la coordination avec l’hôpital. Les projets sont financés par des fonds publics. Les médecins installés versent, à ce titre, un loyer à la collectivité locale du lieu d’implantation.

**Les pôles de santé**, eux, ont la même diversité professionnelle, mais répartie sur plusieurs sites. La démarche est en effet différente : il s’agit le plus souvent de professionnels de santé liés par un projet médical commun, mais qui ont choisi de continuer à exercer dans leurs cabinets respectifs. Les moyens administratifs étant mutualisés, le suivi des patients est optimisé. Une soixantaine de médecins et de paramédicaux ont ainsi créé le pôle de santé Chambéry Nord, en Savoie. La flexibilité de ce statut permet aussi de constituer des pôles d’envergure qui incluent, aux côtés d’un centre hospitalier et d’une clinique par exemple, un centre ou une maison de santé.

## Des médecins séduits par le travail en équipe

Les professionnels de santé sont séduits par ces modèles de regroupement : les médecins de moins de 40 ans sont près de huit sur dix à travailler en groupe, selon l’Institut de recherche et documentation en économie de la santé (Irdes)\*\*, les jeunes praticiens exprimant clairement leur souhait de concilier vie professionnelle et vie personnelle. Par ailleurs, le secrétariat mutualisé les allège du volet administratif, qui représente environ 12 % de la charge de travail d’un généraliste, toujours selon l’Irdes.

Quant à leur statut, il diffère d’une structure à une autre : si dans un centre de santé municipal ou associatif les médecins sont salariés, dans les maisons et les pôles de santé ils exercent en libéral, en secteur 1 ou 2, ce dernier impliquant des dépassements d’honoraires. Soyez vigilant et pensez à vérifier leurs tarifs dans la salle d’attente, cet affichage répondant à une obligation légale.